



JANVIER
2011

N°36

La lettre de Marisol Touraine

Députée de l'Indre-et-Loire - Vice-présidente du groupe socialiste
Vice-présidente du Conseil général - Secrétaire nationale du Parti socialiste

L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

TROP DE LOIS

La fringale législative est un de ces sujets récurrents que la disgrâce du Parlement vient facilement alimenter. On vote trop de lois ! C'est malheureusement vrai, et un malheur ne venant jamais seul, cette boulimie de textes a pour résultat que les lois sont souvent mal préparées, mal ficelées, difficilement applicables. Quand elles sont appliquées ! Sur 59 lois votées en 2009, seules 3 ont été suivies des décrets nécessaires à leur application... qui relèvent du seul gouvernement ! Etonnant paradoxe de voir que c'est un pouvoir de droite, qui martèle son agacement face à l'excès de règles tatillonnes dans notre pays - ce qui n'est pas toujours faux, qui détient le record absolu de publication de lois sans effet : avant 2007, le nombre de lois votées tournait autour de la quarantaine, aujourd'hui il frôle la soixantaine. Le résultat est désastreux.

En procédant de la sorte, N. Sarkozy jette le doute sur le principe même de toute régulation : en félicitant M. Servier, président du laboratoire qui fabriquait le Mediator, de s'élever contre l'excès de réglementation dans notre pays, le président de la République a démontré combien ce combat pouvait être pervers ! Et c'est le même qui, à chaque fait divers effroyable, propose une nouvelle loi pour lutter contre la récidive criminelle, sans se demander pourquoi les précédentes n'ont pas fonctionné. Peut-être est-il temps d'en finir avec les lois d'affichage et de circonstance pour prendre le temps de politiques sérieuses, qui se préoccupent moins de capter l'émotion légitime d'un pays face à un crime abject que de proposer des solutions durables. En finir avec « la dictature de l'urgence »*, c'est sans doute la clé d'une démocratie apaisée et efficace.

Marisol Touraine

* Gilles Finchelstein, *La dictature de l'urgence*, Fayard, 2011.

1

SOMMAIRE

- * PAGE 1 : L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE
- * PAGE 2 : INAUGURATION DE L'ESPACE SPORTIF DU VAL DE L'INDRE À TRUYES : UN EQUIPEMENT DE PROXIMITÉ POUR TOUS
- * PAGE 2 : MARISOL TOURAINE AUX CÔTÉS DES SALARIÉS D'AEG À CHAMBRAY
- * PAGE 3 : ZOOM SUR...LA RÉVISION DES LOIS DE BIOÉTHIQUE
- * PAGE 3 : RÉFORME DE LA GARDE A VUE : LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS !
- * PAGE 3 : PROPOSITIONS DU PARTI SOCIALISTE POUR LE LOGEMENT EN OUTRE-MER
- * PAGE 4 : JANVIER 2011... RETOUR EN IMAGES

2010 : ANNÉE NOIRE POUR L'EMPLOI

Les mauvais chiffres de l'emploi en décembre viennent ponctuer une année qui s'avère catastrophique. En 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a augmenté de 5,3%, soit 202 500 personnes en plus. Ce sont au total plus de 4 millions de personnes qui sont au chômage dans notre pays. C'est 800 000 de plus qu'il y a deux ans. Comment ce gouvernement ose-t-il encore soutenir que sa politique a eu un quelconque effet sur la crise ? Comment peut-il poursuivre sa politique de suppression d'emplois aidés dans ce contexte ? Comment peut-il encore croire que sa réforme des retraites n'aura pas un effet néfaste sur l'emploi des seniors, alors qu'en un an le chômage des plus de 50 ans a augmenté de 16,6% ? L'emploi n'a pas été la priorité de la droite depuis qu'elle est au pouvoir. En revanche, tous ses efforts pour précariser les salariés et détricoter le droit du travail connaissent, eux, des résultats édifiants.

L.A

De Michèle Alliot-Marie, au sujet de la « révolution du jasmin » en Tunisie:
« Nous proposons que le savoir faire (...) de nos forces de sécurité permette de régler les situations sécuritaires de ce type ».

Bel exemple d'aide de la France à l'accession à la démocratie tunisienne !

LA PERLE
DU MOIS...

C.L

INAUGURATION DE L'ESPACE SPORTIF DU VAL DE L'INDRE À TRUYES : UN EQUIPEMENT DE PROXIMITÉ POUR TOUS

L'espace sportif communautaire du Val de l'Indre, situé à Truyes, a été officiellement inauguré le 15 janvier. Modèle d'éco-construction, cet ensemble sportif a un caractère résolument communautaire de par l'origine géographique de ses différents utilisateurs.

Une vision architecturale et technique :

Deux idées fondatrices ont guidé le projet :

- installer un équipement public d'importance qui assure la liaison entre différents plateaux sportifs et s'insère entre le parc de stationnement, l'école et à l'horizon, le parc du château de Bel-Air ;
- faire le choix d'une **construction simple**, adoptant les principes de **l'éco-construction** et les **cibles de Haute Qualité Environnementale**. Les **règles du développement durable** se traduisent par le respect des normes de HQE : relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat, confort acoustique des sportifs et des spectateurs, choix de favoriser au maximum la lumière naturelle...

Une utilisation communautaire par les clubs sportifs

Trois zones distinctes permettent aux sportifs de s'adonner à la pratique du tennis, du tennis de table, du judo, du karaté et du handball.

La Communauté de Communes du Val de l'Indre met l'équipement à la disposition, à titre permanent, de trois associations sportives troiciennes : le Tennis Club, le Judo Club et le Tennis de table. Les installations sont également mises à disposition de groupements en accès planifié tels que les écoles de Truyes, le Mabushi Karaté de Veigné, et l'Eveil Sportif du Val de l'Indre Handball de Veigné. Ainsi l'origine géographique multiple des différents utilisateurs confère un caractère réellement communautaire à l'équipement.

De plus, la salle de tennis est accessible sur réservation individuelle à l'ensemble des joueurs licenciés dans les clubs de tennis du Val de l'Indre.

C. L

TEMPS FORTS

Esvres-sur-Indre

Vœux de Marisol Touraine

—
Tours

Audience solennelle de rentrée du TGI
Vote du budget au Conseil général

Vœux de C. Roiron

—
Reignac-sur-Indre

Vœux de la communauté de communes de Loches

—
Sorigny

Réunion du bureau Isoparc

—
Saint-Avertin

Rencontre avec le club des Archers

—
Saint-Pierre-des-Corps

Visite du CFA avec F. Bonneau

—
Chambray-lès-Tours

Montbazou

Monts

Pont-de-Ruan

Sorigny

Veigné

Villeperdue

Cérémonies des vœux

MARISOL TOURAINE AUX CÔTÉS DES SALARIÉS D'AEG POWER SOLUTIONS A CHAMBRAY

Marisol Touraine a rencontré les dirigeants, les représentants syndicaux et les salariés de l'entreprise AEG Power Solutions à Chambray-lès-Tours. Alors que 23 postes ont déjà été supprimés début 2010, un nouveau plan social prévoit la suppression de 73 postes sur les 223 que compte l'entreprise.

L'entreprise AEG est spécialisée dans les solutions d'énergie renouvelable et de conversion d'énergie. Devant l'ampleur de ce plan, Marisol Touraine a interrogé les dirigeants sur le bien-fondé de cette restructuration alors que le secteur de l'entreprise offre des perspectives d'avenir intéressantes, notamment grâce au développement du solaire. Il est choquant que les salariés fassent les frais d'une stratégie commerciale du groupe mal assurée. Le choix du Gouvernement de baisser brutalement le tarif de rachat de l'énergie photovoltaïque et l'instauration d'un moratoire de plusieurs mois sur tout nouveau projet d'installation pénalise grandement les investissements nécessaires et met en difficulté la filière naissante des énergies renouvelables, pourtant porteuse de renouveau industriel.

Marisol Touraine a indiqué aux représentants des salariés qu'elle entend interpellier le Gouvernement sur ce sujet au début du mois de mars à l'Assemblée nationale.

C. L

EHPAD DE PREUILLY-SUR-CLAISE : INTERVENTION POSITIVE DE MARISOL TOURAINE

Comme elle s'y était engagée à la suite de sa rencontre avec la direction et le personnel de l'EHPAD de PreUILly-sur-Claise le 26 novembre, Marisol Touraine a relayé leurs attentes auprès du Conseil général. Celui-ci, malgré de fortes contraintes budgétaires, aura au total créé deux postes supplémentaires d'aide soignant, permettant de mieux faire fonctionner les nouvelles unités destinées à accueillir des personnes souffrant de désorientation (maladie d'Alzheimer notamment).



ZOOM SUR... LA RÉVISION DES LOIS DE BIOÉTHIQUE

Prévue tous les 5 ans, la révision des lois de bioéthique est en discussion à l'Assemblée. Gestation pour autrui, anonymat du don de gamètes ou encore recherches sur les cellules souches... les enjeux sont de taille et méritent une réflexion approfondie.

Ce que prévoit le projet de loi :

- **Don d'organes** : maintien de l'anonymat des donneurs de sperme et d'ovocytes, autorisation des dons croisés à partir de donneurs vivants, limitation des dons de cordon et de sang placentaire pour des greffes ou des recherches, de manière anonyme.
- **Procréation médicalement assistée** : extension de la PMA aux couples pacsés, maintien du délai de deux ans avant de pouvoir procéder à une PMA, enfin, grâce à un amendement socialiste autorisation des transferts d'embryons post-mortem.
- **Recherche scientifique** : affirmation du principe d'interdiction des recherches sur les embryons et les cellules souches.

Ce que proposent les socialistes :

- **Don d'organes** : élargir le cercle des donneurs vivants, développer les dons de cordon ombilical et de sang placentaire pour un usage collectif, renforcer la neutralité financière et garantir la gratuité du don.
- **Procréation médicalement assistée** : permettre l'accès à la PMA aux femmes quelle que soit leur situation de couple et aux couples en concubinage, maintenir l'interdiction de la gestation pour autrui.
- **Recherche scientifique** : autoriser et encadrer les recherches sur les cellules souches et les embryons à partir d'embryons pour lesquels tout projet parental est abandonné et qui seraient détruits de toute façon.

Ph. D

RÉFORME DE LA GARDE À VUE : LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS !

La France a été condamnée à de nombreuses reprises pour sa procédure de garde à vue : par la Cour européenne des droits de l'Homme, par la Cour de cassation, et enfin, par le Conseil constitutionnel. C'est donc à contre-cœur et au pas de charge que le gouvernement a présenté cette réforme. Alors qu'il faudrait instaurer une modification en profondeur de la procédure pénale dans son ensemble, la question du statut du parquet n'est pas abordée. Pas plus que ne le sont celles de l'organisation de la police et de la justice, des gardes à vue d'attente, de l'indemnisation des avocats de permanence, de l'organisation des barreaux pour répondre au grand nombre de gardes à vues à effectuer... Le juge des libertés, chargé de contrôler la garde à vue reste dépendant du procureur, qui a le dernier mot sur le périmètre d'intervention de l'avocat. Autant de lacunes qui ne compensent pas les quelques avancées du texte comme la présence de l'avocat dès la première heure ou l'encadrement des fouilles. La politique sécuritaire de l'UMP a clairement montré ses limites, il faut une réforme en profondeur, et cesser la politique du chiffre !

Ph. D

LE GROUPE SOCIALISTE PROPOSE :

DE MEILLEURES CONDITIONS POUR LE LOGEMENT EN OUTRE-MER

Ce mois-ci, c'est suffisamment rare pour être rapporté, une proposition de loi socialiste a été adoptée à la quasi-unanimité. Il s'agit de lutter contre l'habitat indigne en Outre-Mer. En effet, plus de 150 000 personnes y vivent dans des habitations indignes proches de bidonvilles. Ces constructions dites « sauvages » se sont développées dans des zones d'urbanisation sans aucune infrastructure d'assainissement, ni eau potable. Ces personnes sont plongées dans une extrême précarité, occupant leur logement sans titre, ne possèdent aucun droit dessus, mais sont soumises à l'impôt. Cette loi vise à leur donner des droits, notamment à indemnisation lorsqu'elles sont expulsées et à lutter contre les marchands de sommeil qui sévissent dans ces quartiers.

Ph. D

RETOUR EN IMAGES

JANVIER 2011 ...



07/01

Cérémonie des vœux à Montbazon



15/01

Inauguration de l'espace sportif du Val de l'Indre à Truys



15/01

Rencontre avec le club des archers de Saint-Avertin



20/01

Visite avec François Bonneau du CFA de Saint-Pierre-des-Corps



27/01

Cérémonie des vœux de Loches Développement à Reignac-sur-Indre



28/01

Visite de l'entreprise AEG Power Solutions à Chambray-lès-Tours

4

LES RENDEZ-VOUS

FÉVRIER 2011 ... Inauguration de logements à Saint-Flovier / Comité syndical Isoparc / Poursuite des travaux sur la dépendance au Parti socialiste / Réunion publique sur la santé à Créteil...

Articles de Marisol Touraine sur l'actualité, compte-rendus de ses interventions à l'Assemblée nationale, interviews télévisées et radios, articles de presse des visites dans la circonscription, agenda de la semaine...

Retrouvez toute l'actualité de Marisol Touraine sur le blog :

marisoltouraine.typepad.fr

Si vous souhaitez recevoir la lettre par courriel, merci d'adresser vos coordonnées à :

marisoltouraine@orange.fr

L'ÉQUIPE



Autour de **Marisol TOURAINE** (de gauche à droite) :

Philippine DONNELLY, assistante à Paris,
Christophe LUGNOT, assistant à Montbazon,
Jean-Marie BEFFARA,
Député suppléant-Conseiller régional,
Ludivine ANTIGNY, assistante à Montbazon.



Loches :

5, rue Quintefol

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 18h00 ;
le mercredi de 09h00 à 12h00 et de
14h00 à 18h00 ;
le samedi de 9h00 à 12h00

Permanences parlementaires :

Montbazon :

4, rue des douves

Horaires d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :
09h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00

Mercredi :

14h00 – 18h00

Saint-Pierre-des-Corps :

5, rue Pierre Curie

Horaires d'ouverture :

Le mercredi
de 10 h 00 à 12 h 00